



Règlement intérieur- PADEL

Les adhérents sont priés de se conformer au règlement intérieur du club.

DISPONIBILITE DES TERRAINS

- Les terrains sont ouverts à tous : aux membres du club et au grand public.
- Les horaires d'ouverture sont portés à la connaissance des membres par voie d'affichage.
- Pour pouvoir jouer, les membres du club et les personnes externes doivent s'acquitter du droit d'accès au terrain.

RESERVATION

- Pour les membres du club, la réservation se faire obligatoirement par l'application qui leur sera communiquée par le club.
- Pour les non membres, la réservation est payable sur place et à l'avance.
- La réservation se fait pour une **durée maximale d'une heure et demi (1h30)** à l'issue de laquelle les joueurs doivent quitter immédiatement le terrain.
- Un supplément pour l'éclairage est applicable en plus du tarif de location des terrains pour toute utilisation en nocturne.
- Les joueurs présents ne peuvent en aucun cas conserver la priorité sur le terrain si d'autres joueurs, ayant une réservation, arrivent avec quelques minutes de retard. Tout manquement aux règles de réservation entraîne sa nullité.

ECOLE DE PADEL

- Pour pouvoir participer, les enfants inscrits à l'école doivent être intégralement à jour de leur cotisation annuelle.
- En dehors des heures de cours, les enfants restent sous l'entièr responsabilité des parents. Pendant les séances, ils sont placés sous la responsabilité du moniteur.
- Les parents ne sont pas autorisés à accéder aux terrains pendant les entraînements.

REGLES DIVERSES

- La tenue de Padel est obligatoire sur le terrain, à l'exclusion de toute autre tenue de sport (athlétisme, gymnastique). De même, seul l'usage des chaussures de Padel est autorisé.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture et de manger dans les terrains, les lieux propres devront être rendus propres.
- Il est interdit de fumer ou de prendre des médicaments
- Il est interdit de s'entrainer avec des plaies ou pansements quelconques ou en étant atteint d'une maladie contagieuse
- Chaque joueur s'engage à être respectueux sur le terrain et d'avoir un comportement irréprochable. Tout joueur ayant un mauvais comportement s'expose à des sanctions dont la décision sera soumise à la direction du club.
- Le non-respect de ces règles ou tout écart de conduite ou propos malveillants sera sanctionné selon le règlement intérieur en vigueur du club.